

ARVERNE GROUP
Société à mission
Société anonyme au capital social de 420.760,81 euros
Siège social : 4, chemin de Barincou, 64000 Pau
895 395 622 R.C.S. Pau

ASSEMBLEE GENERALE A CARACTERE MIXTE

DU 17 JUIN 2026

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

L'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires de la société Arverne Group en date du 17 juin 2026 a adopté la décision suivante :

Troisième résolution

Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport de gestion du conseil d'administration,

décide d'affecter l'intégralité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, se traduisant par une perte de 4.205.063 euros, au compte « report à nouveau ».

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices sociaux.

*Extrait certifié conforme à l'original
par le président directeur général*

DocuSigned by:

7EFA706CA31C40C...
Pierre Brossollet

5.2 COMPTES SOCIAUX 2025

Tous les chiffres sont présentés en milliers d'euros.

5.2.1 BILAN

5.2.1.1 Actif

En milliers d'euros	Note	Brut	Amortissement/ dépréciation	31/12/2025 Net – 12 mois	31/12/2024 Net – 12 mois
Frais d'établissement	3	14 110	6 435	7 675	
Frais d'établissement	3	-	-	-	10 454
Frais de recherche et développement		-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires		-	-	-	-
Fonds commercial		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles		346	42	304	8
Avances sur immobilisations incorporelles		101	-	101	347
Immobilisations incorporelles	4.1	447	42	406	10 809
Terrains		-	-	-	-
Constructions		-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles		280	104	176	199
Immobilisations corporelles en cours		-	-	-	-
Avances sur immobilisations corporelles		-	-	-	-
Immobilisations corporelles	4.2	280	104	176	199
Titres de participations		177 212	47 779	129 433	56 859
Créances rattachées à des participations		2 566	-	2 566	6 518
Autres titres immobilisés		-	-	-	-
Prêts		-	-	-	-
Autres immobilisations financières		281	4	278	115
Immobilisations financières	4.3	180 059	47 782	132 277	63 492
Actif immobilisé		180 786	47 928	132 858	74 500
Avances et acomptes versés sur commandes		-	-	-	-
Clients et comptes rattachés		5 673	110	5 563	2 891
Autres créances		22 666	-	22 666	20 718
Charges constatées d'avance		219	-	219	-
Capital souscrit et appelé, non versé		-	-	-	-
Créances	6.1	28 558	110	28 449	23 609
Valeurs mobilières de placement		28 999	-	28 999	35 367
Disponibilités		14 220	-	14 220	62 491
Disponibilités	6.2	43 219	-	43 219	97 858
Charges constatées d'avance		-	-	-	200
Actif circulant		71 777	110	71 668	121 666
Frais d'émission d'emprunt à étaler		-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations		-	-	-	-
Écarts de conversion actif		-	-	-	-
TOTAL ACTIF		266 673	54 473	212 201	196 166

Comptes annuels certifiés conformes par Pierre Brossollet

DocuSigned by:

Pierre Brossollet

7EFA706CA31C40C...

5.2.1.2 Passif

En milliers d'euros	Note	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
Capital social ou individuel		421	398
Primes d'émission, de fusion, d'apport		215 512	193 214
Écarts de réévaluation		-	-
Réserve légale		40	40
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		4	1
Report à nouveau		(4 497)	535
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		(4 205)	(5 032)
Subventions d'investissement		-	-
Provisions réglementées		93	57
Capitaux propres	7	207 367	189 213
Provisions pour risques		243	396
Provisions pour charges		757	634
Provisions pour risques et charges	8	1 000	1 030
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		27	907
Emprunts et dettes financières divers		3	3
Dettes financières	9.1	30	909
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 317	1 579
Dettes fiscales et sociales		2 337	1 529
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		13	1 624
Autres dettes		137	276
Dettes non financières	9.2	3 804	5 009
Produits constatés d'avance		-	5
Dettes		4 834	6 953
TOTAL PASSIF		212 201	196 166

05

5.2.2 COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros	Note	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
Ventes de marchandises		-	-
Production vendue de biens		-	-
Production vendue de services		3 667	2 150
Chiffre d'affaires	10.1	3 667	2 150
Production stockée		-	-
Production immobilisée		-	-
Subventions d'exploitation		79	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provision		153	970
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		220	-
Autres produits		1 798	139
Avances sur immobilisations corporelles		-	-
Autres produits d'exploitation	10.2	2 251	1 109
Achats de marchandises		-	-
Variation de stock de marchandises		-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements		-	-
Variation de stock de matières premières et autres approvisionnement		-	-
Autres achats et charges externes	10.3	3 942	3 856
Impôts, taxes et versements assimilés	10.4	148	109
Salaires	10.5	3 418	2 320
Cotisations sociales	10.5	1 824	1 474
Dotations aux amortissements	10.6	2 904	2 842
Dotations aux dépréciations des immobilisations		-	-
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant	10.7	-	2 241
Dotations aux provisions pour risques et charges	10.7	-	181
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	10.8	220	-
Autres charges	10.8	492	476
Charges d'exploitation		12 948	13 499
Résultat d'exploitation		(7 030)	(10 240)
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1 196	998
Autres intérêts et produits assimilés		-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		5	113
Différences positives de change		-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 673	3 995
Autres produits financiers		-	-
Produits financiers		2 874	5 106
Dotations financières aux amortissements et provisions		9	108
Intérêts et charges assimilées		0	1
Différences négatives de change		0	0
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		5	158
Charges financières		14	267
Résultat financier	10.9	2 861	4 839
Résultat courant avant impôt		(4 169)	(5 401)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	521
Produits exceptionnels sur opérations en capital		-	248
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles		-	-
Produits exceptionnels		-	769
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-	117
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-	248
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		36	36
Charges exceptionnelles		36	400
Résultat exceptionnel	10.10	(36)	369
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		-	-
Impôts sur les bénéfices	10.11	-	-
RÉSULTAT NET		(4 205)	(5 032)

5.2.3 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS DES COMPTES ANNUELS

NOTE 1	Faits caractéristiques	150	NOTE 9	Dettes	159
1.1	Faits marquants de l'exercice	150	9.1	Dettes financières	159
NOTE 2	Règles et méthodes comptables	150	9.2	Dettes non financières	159
2.1	Impact du changement de méthode comptable sur les états financiers	151	NOTE 10	Résultat	160
2.2	Actif immobilisé	151	10.1	Chiffres d'affaires	160
2.3	Actif circulant	152	10.2	Autres produits d'exploitation	160
2.4	Provisions	152	10.3	Autres achats et charges externes	160
NOTE 3	Frais d'établissement	153	10.4	Impôts et taxes	161
3.1	Variations des valeurs brutes	153	10.5	Charges de personnel	161
3.2	Variations des amortissements et dépréciations	153	10.6	Dotations aux amortissements	161
NOTE 4	Actif immobilisé	153	10.7	Dotations aux provisions et dépréciations d'exploitation	161
4.1	Immobilisations incorporelles	153	10.8	Autres charges d'exploitation	161
4.2	Immobilisations corporelles	153	10.9	Résultat financier	162
4.3	Immobilisations financières	154	10.10	Résultat exceptionnel	162
NOTE 5	Liste des filiales et participations	155	10.11	Impôt sur les sociétés	162
NOTE 6	Actif circulant	155	NOTE 11	Engagement hors bilan	163
6.1	Créances	155	NOTE 12	Liste des crédits baux et locations longue durée	163
6.2	Trésorerie	155	NOTE 13	Autres informations diverses	163
NOTE 7	Capitaux propres	156	13.1	Effectifs moyens	163
7.1	Nombre et valeur nominale des composants du capital social	156	13.2	Rémunérations des dirigeants	163
7.2	Variations des capitaux propres	157	13.3	Transactions avec les parties liées	163
NOTE 8	Provisions pour risques et charges	158	13.4	Attribution d'actions gratuites	164
			13.5	Honoraires des commissaires aux comptes	165
			13.6	Événements postérieurs à la clôture	165

NOTE 1 FAITS CARACTÉRISTIQUES

Les critères de l'entreprise tels que définis par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 concernant l'annexe sont les suivants :

- comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 ;
- durée de l'exercice : 12 mois ;
- durée de l'exercice précédent : 12 mois ;
- total du bilan : 212 200 591 euros ;

- chiffre d'affaires : 3 666 899 euros ;
- effectifs au 31 décembre 2025 : 32.

À défaut de précisions contraires, l'ensemble des informations contenues dans la présente annexe est exprimé en milliers d'euros.

Les comptes du 31 décembre 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 mars 2026 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 17 juin 2026.

1.1 Faits marquants de l'exercice

Entrée de Bpifrance au capital d'Arverne Group

Le 28 mai 2025, Arverne Group a annoncé l'entrée de Bpifrance à son capital par l'acquisition de 1 709 740 actions existantes Arverne Group, représentant 4,29 % du capital et 4,91 % des droits de vote, dans le cadre d'une cession de blocs hors marché.

La société aura notamment pour vocation de réaliser les forages pour le compte de Lithium de France pour sa première campagne.

Signature d'un traité d'apport avec Hydro Energy

Le 17 juillet 2025, Arverne Group et Hydro Energy Invest AS ont signé un traité d'apport aux termes duquel Hydro Energy Invest AS a apporté ses 474 753 actions Lithium de France à Arverne Group en contrepartie d'actions nouvellement émises d'Arverne Group. Cette opération a été réalisée par l'émission de 2 232 288 nouvelles actions d'Arverne Group

au bénéfice d'Hydro Energy Invest AS, pour une valeur de 22 322 880 euros, représentant une valeur de l'action Arverne Group de 10,00 €. Cette opération a été validée par le Conseil d'Administration d'Arverne Group le 30 septembre 2025.

Lithium de France : levée de fonds et série B2

Le 22 septembre 2025, Arverne Group et Equinor ont annoncé leur participation à une levée de fonds de 40 millions d'euros pour Lithium de France. Arverne Group y a participé à hauteur de 30 millions d'euros, et Equinor à hauteur du complément pour 10 millions d'euros.

À la suite de ces deux opérations, Arverne Group dispose d'une participation de 73,83 % dans Lithium de France et Hydro Energy Invest AS détient au moins 5 % du capital d'Arverne Group.

NOTE 2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général de 2014 conformément au règlement ANC n°2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable modifié par le règlement ANC n° 2022-06, en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique du transfert de charges ;
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Ce règlement n'a pas d'impact significatif sur les comptes au 31/12/2025 ni sur la présentation des états financiers.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le PCG, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.1 Impact du changement de méthode comptable sur les états financiers

	2025.12				2025.12
	ANC n°2022-06	[A]	[B]	[C]	Pro-forma
Production vendue	3 667	(282)	-	-	3 385
Chiffre d'affaires	3 667	-	-	-	3 385
Reprises sur amortissements, dépréciations et provision	153	282	-	-	435
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	220	-	(220)	-	-
Autres produits	1 878	-	-	-	1 878
Autres produits d'exploitation	2 251	-	-	-	2 312
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	(220)	-	-	220	-
Charges d'exploitation	(12 948)	-	-	-	(12 948)
Résultat d'exploitation	(7 030)	-	(220)	220	(7 030)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-	220	-	220
Produits exceptionnels	-	-	-	-	220
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-	-	(220)	(220)
Charges exceptionnelles	(36)	-	-	-	(256)
Résultat exceptionnel	(36)	-	220	(220)	(36)
RÉSULTAT NET	(5 205)	-	-	-	(5 205)

[A] : Transfert de charges d'exploitation directement vers les filiales du groupe.

[B] : Produit de cession des immobilisations incorporelles

[C] : VNC des immobilisations incorporelles cédées

2.2 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée comme suit :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ;
- les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;

- les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à la valeur vénale ;
- les actifs acquis par voie d'échange ou d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans l'acte.

2.2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

L'amortissement pratiqué, linéaire, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont pratiqués selon les durées et modes suivants :

Catégorie	Mode	Durée
Frais d'établissement	Linéaire	5 ans
Autres incorporels	Linéaire	3 à 5 ans
Agencement des locaux	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans

2.2.2 Immobilisations financières

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur prix d'achat. Les honoraires d'acquisition des titres de participation sont intégrés au coût de revient des titres. Ces coûts sont amortis sur une période de cinq ans par le biais d'un amortissement dérogatoire.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. Une dépréciation est alors comptabilisée à hauteur de l'écart constaté. Les créances détenues vis-à-vis des filiales sont également dépréciées si nécessaire et, le cas échéant, une provision pour risques et charges est éventuellement comptabilisée en complément.

La Société apprécie la valeur d'utilité des titres au travers d'une approche multicritères (données observables issues d'évaluations indépendantes ou de transaction avec des tiers, quote part de capitaux propres détenue, juste valeur des actifs et des passifs de la filiale, rentabilité, perspectives d'avenir, avancement des projets et intérêt stratégique pour le Groupe).

Les actions souscrites dans le cadre du contrat de liquidité sont valorisées « au premier entré premier sorti ».

2.3 Actif circulant

2.3.1 Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

2.3.2 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées pour leur valeur nominale.

2.4 Provisions

2.4.1 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsque l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

2.4.2 Indemnités de départ à la retraite

Compte tenu de la législation française, la seule obligation de la Société en termes d'engagements de retraite est le versement à ses salariés d'une indemnité lors de leur départ à la retraite calculée selon la convention collective SYNTEC.

Ces engagements de retraite sont évalués conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Ils sont réalisés annuellement par un cabinet indépendant selon une méthode actuarielle. Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur de l'entité, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres

économiques, sociaux et techniques propres à la Société calculs intègrent principalement les paramètres suivants :

- Paramètres économiques :
 - Rémunération constante pour la catégorie : cadres,
 - Rémunération constante pour la catégorie : non - cadres ;

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette des sommes investies est de : 3.96 %.

- Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :

- 64 ans pour la catégorie : cadres,
- 64 ans pour la catégorie : non-cadres,

Le taux de charges sociales patronales est :

- 45 % pour la catégorie : cadres,
- 28 % pour la catégorie : non-cadres,

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

- Paramètres techniques :

- l'année des calculs retenue est 2025,
- la table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2017-2019,
- la méthode de calcul retenue est la méthode : prospective (méthode des unités de crédit projetées).

NOTE 3 FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

3.1 Variations des valeurs brutes

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions	Cessions	Transferts	31/12/2025
Frais d'établissement	14 075	35	-	-	14 110
TOTAL	14 075	35	-	-	14 110

3.2 Variations des amortissements et dépréciations

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions	Cessions	Transferts	31/12/2025
Frais d'établissement	3 621	2 814	-	-	6 435
TOTAL	3 621	2 814	-	-	6 435

NOTE 4 ACTIF IMMOBILISÉ

4.1 Immobilisations incorporelles

4.1.1 Variations des valeurs brutes

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions	Cessions	Transferts	31/12/2025
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	14	-	-	332	346
Immobilisations incorporelles en cours	347	323	237	(332)	101
TOTAL	361	323	237	-	447

Les 332 milliers d'euros d'immobilisations incorporelles activées au cours de l'exercice concernent :

- l'activation pour 101 milliers d'euros pour le développement de l'outil SIRH ;

- le développement du nouvel ERP pour 126 milliers d'euros.

Les 237 milliers d'euros de cessions concernent pour l'essentiel le transfert de l'activité GMI vers 2gré.

4.1.2 Variations des amortissements et dépréciations

En milliers d'euros	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Transferts	31/12/2025
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	6	36	-	-	42
TOTAL	6	36	-	-	42

4.2 Immobilisations corporelles

4.2.1 Variations des valeurs brutes

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions	Cessions	Transferts	31/12/2025
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	249	31	-	-	280
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances sur immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
TOTAL	249	31	-	-	280

4.2.2 Variations des amortissements et dépréciations

En milliers d'euros	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Transferts	31/12/2025
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	50	54	-	-	104
TOTAL	50	54	-	-	104

4.3 Immobilisations financières

4.3.1 Variations des valeurs brutes

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions	Cessions	Transferts	31/12/2025
Participations selon la méthode de mise en équivalence	-	-	-	-	-
Titres de participations	104 637	72 575	-	-	177 212
Créances rattachées à des participations	6 518	467	4 419	-	2 566
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Contrat de liquidité	47	262	157	-	151
Autres immobilisations financières	69	70	9	-	130
TOTAL	111 270	73 374	4 585	-	180 059

La hausse des titres pour 72 575 milliers d'euros correspond à :

- des augmentations sur les participations historiques d'Arverne Group :
 - 52 323 milliers d'euros concernent Lithium de France avec la série B2 et la remontée de l'actionnaire historique de Lithium de France, Hyrdo, sur Arverne Group ;
- des recapitalisations sur différentes filiales (par incorporation de créances) :
 - 2gré pour 14 251 milliers d'euros ,
 - DrillHeat pour 3 803 milliers d'euros,
 - DrillDeep pour 2 198 milliers d'euros.

La diminution des créances rattachées à des participations s'explique par la remontée de la créance 2gré dans les titres pour 4 419 milliers d'euros pour donner suite à la recapitalisation ayant eu lieu sur cette même filiale.

Les 467 milliers d'euros concernent le rachat des dettes bancaires de Geoven pour une valeur de 4 600 milliers d'euros. Cette dette bancaire acquise a été totalement remboursée sur l'exercice, en plus de celle précédemment acquise de 2gré.

À la clôture de l'exercice 2025, la Société dispose de 30 125 actions sur son contrat de liquidité dont le cours à cette date est de 4.90 euros par action, soit une valorisation de marché de 148 milliers d'euros contre une valeur comptable de 151 milliers d'euros. Une provision pour moins-value latente a donc été comptabilisée au 31 décembre 2025, pour 4 milliers d'euros.

4.3.2 Variations des dépréciations

En milliers d'euros	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Transferts	31/12/2025
Participations selon la méthode de mise en équivalence	-	-	-	-	-
Titres de participations	47 779	-	-	-	47 779
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Contrat de liquidité	-	9	5	-	4
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL	47 779	9	5	-	47 782

Les dépréciations d'immobilisations au 31 décembre 2025 concernent essentiellement les titres de participations :

- 25 milliers d'euros pour les titres d'Arverne Worldwide ;
- 47 754 milliers d'euros sur les titres de 2gré.

Les analyses réalisées n'ont pas conduit à modifier les dépréciations de titres comptabilisées.

NOTE 5 LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En milliers d'euros	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Q/P du capital détenue	Valeur comptables des titres détenus		Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice
				Brute	Nette				
Arverne Drilling Services	2 168	(4 359)	100 %	2 168	2 168	-	23 789	(2 558)	-
Lithium de France	513	73 009	74 %	97 036	97 036	-	157	(8 490)	-
AR Worldwide	50	(175)	49 %	25	-	-	-	(8)	-
DrillHeat	8 179	(8 077)	50 %	4 089	4 089	108	5 151	(1 671)	-
2gré	13 197	(2 554)	100 %	70 186	22 432	-	872	(2 588)	-
Mory Énergies	20	(14)	100 %	20	20	-	-	(5)	-
SCI Arverne Immobilier	10	(199)	99,90 %	10	10	-	120	(75)	-
DrillDeep	4 900	(2 022)	75 %	3 678	3 678	-	-	(809)	-
SCI Lithium de France immobilière	10	10	0,01 %	0	0	-	410	10	-

NOTE 6 ACTIF CIRCULANT

6.1 Créances

En milliers d'euros	31/12/2024	Variation exercice	31/12/2025	Maturité	
				< 1 an	> 1 an
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Créances clients	2 869	2 672	5 541	5 541	-
Clients douteux ou litigieux	132	-	132	132	-
Clients et comptes rattachés	3 001	2 672	5 673	5 673	-
Personnel et comptes rattachés	92	(92)	-	-	-
Organismes sociaux	-	3	3	3	-
TVA	292	(113)	178	178	-
Autres impôts et taxes assimilés	-	-	-	-	-
Autres créances d'exploitation	141	(49)	92	92	-
Charges constatées d'avances	200	20	219	219	-
Autres créances d'exploitation	725	(231)	493	493	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-
Groupe et associés	21 943	449	22 392	22 392	-
Créances sur cession immobilisations	-	-	-	-	-
Autres créances diverses hors exploitation	-	-	-	-	-
Capital appelé non versé	-	-	-	-	-
Autres créances hors exploitation	21 943	449	22 392	22 392	-
TOTAL	25 668	2 890	28 558	28 558	-

Les créances clients pour 5 541 milliers d'euros sont essentiellement des créances intra-groupes. La hausse est essentiellement portée par 2gré. La créance douteuse pour 132 milliers d'euros est entièrement dépréciée dans les comptes et est relative à la filiale AR Worldwide. La variation de 449 milliers d'euros sur les comptes courants est relativement faible du fait des recapitalisations de certaines filiales.

6.2 Trésorerie

En milliers d'euros	31/12/2024	Variation exercice	31/12/2025
Valeurs mobilières de placement	35 367	(6 368)	28 999
Disponibilités	62 491	(48 271)	14 220
TOTAL	97 858	(54 639)	43 219

NOTE 7 CAPITAUX PROPRES

7.1 Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	31/12/2024	Créées	Remboursées	Autres	31/12/2025
Actions de préférences A1	-	-	-	-	-
Actions de préférences A2	1 835 553	-	-	-	1 835 553
Actions de préférences A3	1 835 556	-	-	-	1 835 556
Actions de préférences A4	1 376 667	-	-	-	1 376 667
Actions de préférence B	-	-	-	-	-
Actions ordinaires A0	34 786 517	2 241 788	-	-	37 028 305
TOTAL	39 834 293	2 241 788	-	-	42 076 081
Valeur nominale	0,01	-	-	-	0,01
Capital social	398 343	-	-	-	420 761

	BSAR A	BSAR B
Date de délégation par l'Assemblée Générale	16/06/2021	16/06/2021
Date de subdélégation par le Conseil d'Administration	17/06/2021	17/06/2021
Date d'émission par décision du Président	22/06/2021	22/06/2021
Date d'expiration	5 ans	5 ans
Nombre de bons de souscription d'actions accordés	575 460	20 650 000
En cours au 1^{er} janvier 2025	575 460	20 648 452
Exercé	-	-
En cours au 31 décembre 2025	575 460	20 648 452

Les 2 241 788 nouvelles actions créées correspondent :

- aux 2 232 288 actions souscrites par Hydro Energy en échange de toutes ses actions Lithium de France échangées à Arverne Group le 10 octobre 2025 ;
- aux 9 500 actions créées à la suite de l'arrivée à échéance du plan d'AGA 2 de 2023.

7.2 Variations des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital social	Prime capital	Primes émission	Primes fusion	Primes d'apport	Réserves légales	Autres réserves	RAN	Résultat de l'exercice	Dérogatoire	Capitaux propres
Capital Social souscrit appelé versé	398	-	-	-	-	-	-	-	-	-	398
Primes liées au capital social	-	54 050	-	-	-	-	-	-	-	-	54 050
Primes d'émission	-	-	98 736	-	-	-	-	-	-	-	98 736
Primes de fusion	-	-	-	40 428	-	-	-	-	-	-	40 428
Primes d'apport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserves légales	-	-	-	-	-	40	-	-	-	-	40
Autres réserves	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
Report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-	535	-	-	535
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	(5 032)	-	(5 032)
Dérogatoire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	57	57
31/12/2024	398	54 050	98 736	40 428	-	40	1	535	(5 032)	57	189 213
Affectation du résultat 31/12/2024	-	-	-	-	-	-	-	(5 032)	5 032	-	-
AGA2023-2 - Acquisition définitive	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-
AGA2025- 1/2/3 - Prélèvement pour émission future - 30/09/2025	-	-	(3)	-	-	-	3	-	-	-	-
Augmentation K HYDRO - 10/10/2025	22	-	-	-	22 301	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	(4 205)	-	(4 205)
Dotation dérogatoire 2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	36	36
31/12/2025	421	54 050	98 733	40 428	22 301	40	4	(4 497)	(4 205)	93	207 367

NOTE 8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers d'euros	31/12/2024	Dotation	Reprise		31/12/2025
			Utilisée	Non utilisée	
Litiges	215	-	-	-	215
Garanties données aux clients	-	-	-	-	-
Pertes sur marchés à terme	-	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-	-
Autres risques	181	-	153	-	27
Provision pour risques	396	-	-	-	243
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-	-
Renouvellement des immobilisations	-	-	-	-	-
Gros entretien ou grandes révisions	-	-	-	-	-
Autres charges	634	153	14	16	757
Provision pour charges	634	153	14	16	757
TOTAL	1 030	153	167	16	1 000
<i>Dont exploitation</i>		153	167	16	
<i>Dont financier</i>					
<i>Dont exceptionnel</i>					

Les provisions pour risques et charges concernent :

- des litiges prud'hommaux pour 61 milliers d'euros ;
- des litiges fournisseurs pour 154 milliers d'euros ;
- des indemnités salariales pour 27 milliers d'euros ;
- la contribution patronale de 30 % sur la comptabilisation des cinq plans d'attribution gratuite d'actions décidés en juillet 2023, mars 2025 et septembre 2025 (Cf. Note 13.4), pour un total de 757 milliers d'euros.

NOTE 9 DETTES

9.1 Dettes financières

En milliers d'euros	31/12/2024	Variation exercice	31/12/2025	Maturité		
				< 1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	907	(879)	27	27	-	-
Dépôt et cautionnement reçu	3	-	3	-	-	3
Groupe et associés (long terme)	-	(0)	-	-	-	-
Concours bancaires	-	(0)	-	-	-	-
Dettes financières	909	(879)	30	27	-	3

Les dettes financières se composent essentiellement d'un PGE pour 27 milliers d'euros.

Sur l'exercice 2025 Arverne Group a acquis 4 600 milliers d'euros de dettes bancaires de la société Géoven pour le prix de 467 milliers d'euros. 1 300 milliers d'euros ont été versés par le Groupe aux anciennes banques de Géoven et 2gré, soldant ainsi la totalité de la dette.

Pour rappel, à la suite du plan de sauvegarde de la société Géoven, Arverne Group s'est portée acquéreuse de 36 711 milliers d'euros des 41 311 milliers d'euros de dettes bancaires de la société pour le prix de 2 000 milliers d'euros. La première échéance de remboursement auprès des banques, pour 750 milliers d'euros a été payée le 17 mars 2023 et la seconde, pour 417 milliers d'euros, le 27 juin 2024. Le solde a été versé sur 2025

9.2 Dettes non financières

En milliers d'euros	31/12/2024	Variation exercice	31/12/2025	Maturité	
				< 1 an	> 1 an
Fournisseurs et comptes rattachés	1 579	(262)	1 317	1 317	-
Personnel et comptes rattachés	487	188	675	675	-
Organismes sociaux	411	206	617	617	-
TVA	473	424	897	897	-
Autres impôts	158	(57)	101	101	-
Autres dettes d'exploitation	276	(92)	184	184	-
Dettes d'exploitation	3 385	406	3 791	3 791	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations	1 624	(1 611)	13	13	-
Groupe et associés (court terme)	-	-	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-	-	-
Dettes hors exploitation	1 624	(1 611)	13	13	-
TOTAL	5 009	(1 205)	3 804	3 804	-

Les dettes sur immobilisations pour 1 624 milliers d'euros concernaient le complément de prix à verser à l'ancien actionnaire de la société 2gré.

Pour rappel, le *Share Purchase Agreement* signé le 31 janvier 2023 entre Arverne Group SAS et la Compagnie des Châteaux prévoit deux compléments de prix à verser par l'acquéreur au cédant en fonction de deux faits générateurs :

- le démarrage d'un premier puits, comme complément de prix n° 1 pour 1 624 milliers d'euros, avec une probabilité de réalisation certaine ;
- le redémarrage de la centrale de Vendenheim avant le 31 décembre 2027 et est calculé sur le *free cash flow* (flux de trésorerie) qui serait généré par l'exploitation de la centrale, pendant une durée maximale

de 10 ans et dans la limite de 23,8 millions d'euros. Le versement de ce complément de prix est cumulativement subordonné (i) au remboursement des fonds investis dans le projet par Arverne Group ainsi que de nouvelles dettes bancaires qui pourraient être souscrites, et ce dans la limite de 1 million d'euros par an, (ii) au paiement préalable des sommes dues aux créanciers des procédures de sauvegarde des sociétés 2gré et Geoven. Ce complément de prix est non comptabilisé car considéré comme non probable à la date de clôture.

Avec le début du forage sur Lithium de France, le 24 novembre 2025, le premier fait générateur a été déclenché, entraînant le paiement des 1 624 milliers d'euros.

NOTE 10 RÉSULTAT

10.1 Chiffres d'affaires

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue de biens	-	-
Production vendue de services	3 667	2 150
Chiffre d'affaires	3 667	2 150

Le chiffre d'affaires sur l'exercice correspond majoritairement à des facturations de prestations de services aux filiales du Groupe, ainsi qu'à la facturation de mandats de présidence.

10.2 Autres produits d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	79	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provision	153	970
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	220	-
Autres produits	1 798	139
Avances sur immobilisations corporelles	-	-
Autres produits d'exploitation	2 251	1 109

Les autres produits d'exploitation concernent pour l'essentiel :

- les reprises de provisions d'exploitation pour 153 milliers d'euros (Cf. Note 7) ;
- les cessions d'immobilisations pour 220 milliers (essentiellement l'activité GMI pour 219 milliers d'euros) ;
- les subventions d'exploitation pour 79 milliers ;
- La reprise du compte courant DrillHeat pour 1 750 milliers d'euros à la suite de la recapitalisation.

10.3 Autres achats et charges externes

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Sous-traitance d'activité	420	403
Fournitures	77	-
Locations, charges locatives et de copropriété	630	415
Assurances	159	152
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 040	2 387
Entretien	39	-
Publicité et relation publique	132	105
Déplacements, missions et réceptions	258	163
Services bancaires	62	31
Divers	125	199
Autres achats et charges externes	3 942	3 856

Les autres achats et charges externes sont globalement stables (hausse de 86 milliers d'euros) :

- La principale baisse concerne les honoraires pour 424 milliers d'euros. Le recours à de nouveaux prestataires pour 402 milliers d'euros sur l'exercice est compensé par la fin de certaines prestations pour 698 milliers d'euros et la diminution d'honoraires pour 129 milliers d'euros par rapport à 2024 ;
- Tous les autres postes sont en hausses pour 508 milliers d'euros avec notamment :
 - les locations pour 214 milliers d'euros : essentiellement expliquée par de nouveaux contrats de crédit-bail sur le matériel informatique (+ 95 milliers d'euros), sur les voitures (+ 22 milliers d'euros) et les locations immobilières à Pau (+ 73 milliers d'euros),
 - les déplacements pour 94 milliers d'euros, en lien avec la hausse des effectifs.

10.4 Impôts et taxes

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Contribution Économique Territoriale (CET)	3	0
Impôts et taxes sur rémunérations	76	75
Taxes foncières	11	2
Taxes sur les véhicules de sociétés	13	2
Autres impôts et taxes	45	29
Impôts et taxes	148	109

La hausse des impôts et taxes de 39 milliers d'euros s'explique essentiellement par la hausse sur l'exercice de la non-récupération de TVA déductible (6 milliers d'euros) et les taxes sur véhicules de société (13 milliers d'euros).

10.5 Charges de personnel

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Salaires	3 418	2 320
Charges sociales	1 824	1 474
Impôts et taxes	5 242	3 794

La hausse des charges de personnels est directement attribuable à la hausse des effectifs.

10.6 Dotations aux amortissements

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Dotations sur immobilisations incorporelles	2 850	2 819
Dotations sur immobilisations corporelles	54	23
Dotations aux amortissements	2 904	2 842

Les dotations aux amortissements concernent essentiellement le début d'amortissement des frais de Fusion.

10.7 Dotations aux provisions et dépréciations d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant	-	2 241
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	181
Dotations aux provisions et dépréciations d'exploitation	-	2 422

La dépréciation de l'actif circulant, en 2024, pour 2 241 milliers d'euros concernait le compte courant DrillHeat.

10.8 Autres charges d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
VNC des immos corp/incorp cédées	220	-
Jetons de présence	395	457
Charges diverses de gestion courante	97	20
Dotations aux provisions et dépréciations d'exploitation	713	476

La hausse des autres charges d'exploitation pour 237 milliers d'euros s'explique essentiellement par le changement de plan comptable et la remontée des cessions d'immobilisation en exploitation.

10.9 Résultat financier

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 196	998
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur dépréciation et provisions	5	113
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 673	3 995
Autres produits financiers	-	-
Produits financiers	2 874	5 106
Dotations financières aux amortissements et provisions	9	108
Intérêts et charges assimilées	0	1
Différences négatives de change	0	0
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5	158
Charges financières	14	267
Résultat financier	2 861	4 839

Les produits financiers pour 2 874 milliers d'euros concernent essentiellement :

- des revenus de comptes courants pour 1 141 milliers d'euros contre 998 milliers d'euros sur l'exercice 2024 ;
- des revenus de comptes à termes pour 944 milliers d'euros contre 3 768 milliers d'euros sur l'exercice 2024 ;
- des revenus sur des fonds communs de placements (FPC) pour 729 milliers d'euros contre 227 milliers d'euros sur 2024.

10.10 Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Cession des titres Arverne Drilling	-	-
Annulation dette fournisseur	-	515
Charges sur exercice antérieur	-	(113)
Amortissements dérogatoires	(36)	(36)
Autres	-	2
Résultat exceptionnel	(36)	369

Sur 2025, il ne reste plus que les amortissements dérogatoires du fait du nouveau règlement ANC.

10.11 Impôt sur les sociétés

En milliers d'euros	Résultat avant impôt	Charge d'impôt	Résultat net comptable
Résultat d'exploitation	(7 030)	-	(7 030)
Quote-part de résultat sur opérations en commun	-	-	-
Résultat financier	2 861	-	2 861
Résultat exceptionnel	(36)	-	(36)
Participation des salariés	-	-	-
Résultat	(4 205)	-	(4 205)

NOTE 11 ENGAGEMENT HORS BILAN

Les engagements hors bilan du Groupe sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Cautionnement solidaire	19 305	19 305
Garantie Maison Mère/lettre de confort	108	108
Garantie à première demande	92	92
Engagements donnés	19 505	19 505

Les 19 millions d'euros de cautionnement solidaire correspondent à un acte de cautionnement solidaire d'Arverne Group envers les permis exclusifs de recherche de Lithium de France « les Coteaux » et « les Coteaux Minéraux ».

Il n'y a pas d'engagement reçu.

NOTE 12 LISTE DES CRÉDITS BAUX ET LOCATIONS LONGUE DURÉE

Type de bien	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total
	de l'exercice	cumulées	< 1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans	
Biens immobiliers	271	476	124	-	-	-
Informatique	133	180	157	308	-	466
Véhicules	46	64	40	54	-	94
TOTAL	449	721	321	362	-	560

NOTE 13 AUTRES INFORMATIONS DIVERSES

13.1 Effectifs moyens

Les effectifs correspondent aux effectifs moyens de la période comprenant les CDD et CDI en équivalents temps plein sur Arverne Group. Ils se présentent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Cadres	24	15
Non-cadres	5	3
Effectif moyen sur l'exercice au 31 décembre	29	18

13.2 Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations comptabilisées en charges pour les principaux dirigeants, correspondant aux membres du Comité Exécutif d'Arverne Group et aux membres du Conseil d'Administration, sont les suivantes :

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Salaires et traitements	2 166	1 819
Charges sociales payées par l'employeur	887	714
Rémunération des dirigeants	3 053	2 533

13.3 Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont :

- les filiales du Groupe ;
- les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité de direction (voir Note 12.2).

La Société entretient des relations habituelles, dans le cadre de la gestion courante du Groupe, avec l'ensemble de ses filiales.

Le détail des transactions avec les parties liées est présenté ci-dessous.

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires	3667	2 145
Autres produits	219	157
Autres achats et charges externes	(157)	(21)
Autres charges	(492)	(476)
Résultat financier	1 141	998
Principales transactions avec les parties liées – compte de résultat	4 377	2 803

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations en cours	0	35
Créances clients	5 668	2 886
Autres créances	20 392	26 803
Principales transactions avec les parties liées – actif	26 060	29 725

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Dettes fournisseurs	143	65
Dettes fiscales et sociales	70	172
Autres dettes	137	276
Principales transactions avec les parties liées – passif	350	513

13.4 Attribution d'actions gratuites

Au cours de l'exercice 2025, quatre nouveaux plans ont été accordés et un plan de 2023 est arrivé à son terme.

	AGA2023 - plan 1	AGA 2023 - plan 2	AGA 2025 - plan 1	AGA 2025 - plan 2	AGA 2025 - plan 3	AGA 2025 - plan 4
Date de délégation par l'Assemblée Générale	29/06/2023	14/09/2023	07/06/2024	07/06/2024	07/06/2024	07/06/2024
Date de subdélégation par le Conseil d'Administration	non applicable	19/09/2023	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Date d'attribution par décision du Président	27/07/2023	19/09/2023	26/03/2025	26/03/2025	26/03/2025	24/09/2025
Période d'acquisition	3 ans	2 ans	2 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Date d'acquisition	27/07/2026	19/09/2025	26/03/2027	26/03/2028	26/03/2028	24/09/2028
Nombre d'actions gratuites accordé (retraité)	658 217	10 700	-	-	-	-
En cours au 1^{er} janvier 2025	658 217	10 700	-	-	-	-
Accordé	-	-	90 000	35 500	150 000	160 000
Périmé	44 160	-	14 000	-	20 400	21 760
Sortie	57 158	1 200	20 000	-	-	-
Définitivement acquis	-	9 500	-	-	-	-
En cours au 31 décembre 2025	556 899	-	56 000	35 500	129 600	138 240
Prix unitaire de souscription (en euros)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Juste valeur unitaire en date d'octroi	10,00	11,50	4,00	4,00	4,00	5,15

La hausse du nombre d'actions entre 2024 et 2025 s'explique par :

- la mise en place de quatre nouveaux plans : 435 500 actions supplémentaires ;
- la non-réalisation de certaines conditions de performance pour 100 320 actions ;
- l'arrivée à échéance d'un plan (9 500 actions) ;
- des sorties d'effectifs pour 78 358 actions.

13.5 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires versés par le Groupe à ses commissaires aux comptes se répartit ainsi :

	KPMG	DELOITTE	2025.12	KPMG	DELOITTE	2024.12
Certifications des comptes individuels	13	13	26	13	13	25
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	-	9	9	15	8	23
Honoraires Commissaires aux comptes	13	22	35	28	21	48

13.6 Événements postérieurs à la clôture

Le 26 mars 2026, Arverne a annoncé la mise en place d'un emprunt obligataire sous la forme d'obligations remboursables en actions nouvelles de la Société ou par remise d'actions existantes Lithium de France et 2gré ou en numéraire à échéance au 30 juin 2027 (reportable 6 mois) pour un montant maximum en principal de 50.000.000 € (les « ORANE », pour répondre au financement des besoins d'exploitation et d'investissement de la Société, dans l'attente et en prévision de la réalisation d'une augmentation de capital.

Une première tranche d'environ 30 millions d'euros sera souscrite par Bpifrance, Eiffel Investissement, ADEME Invest et Crédit Mutuel Equity, les actionnaires historiques d'Arverne.

Les termes et conditions des ORANE faisant partie du contrat de souscription conclu le 25 mars 2026 notamment avec Arosco SARL (société contrôlée par M. Pierre Brossollet) et avec ADEME Investissement SAS sont résumés ci-après :

- taux d'intérêt de 7% par an entièrement capitalisé ;
- en cas de réalisation d'une augmentation de capital en numéraire de la Société d'au moins 50 millions d'euros et sous la forme d'une

opération de marché, remboursement en actions nouvelles de la Société uniquement ;

- en cas de réalisation d'une augmentation de capital en numéraire de la Société d'au moins 50M€ réservée à un ou plusieurs investisseurs dénommés ou réalisée auprès d'un nombre d'investisseurs institutionnels limité sans construction d'un livre d'ordres, au choix des porteurs : (i) remboursement immédiat en actions nouvelles de la Société¹ ou (ii) remboursement à la date d'échéance en actions nouvelles de la Société ou en actions existantes Lithium de France et 2gré (pour des quotes-parts respectives de 75% et 25% de la valeur de remboursement) détenues par la Société.
- à l'arrivée de la date d'échéance, au choix des porteurs : (i) remboursement en numéraire, ou (ii) remboursement en actions nouvelles de la Société ou (iii) remboursement en actions existantes Lithium de France et 2gré (pour des quotes-parts respectives de 75% et 25% de la valeur de remboursement) détenues par la Société.

La réalisation de cette opération est soumise à l'approbation de l'assemblée générale du 17 juin 2026 et aux autres conditions suspensives usuelles.

ARVERNE GROUP

Société anonyme

4, chemin de Barincou

64000 Pau

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

KPMG S.A.
Immeuble Poincaré
4, boulevard Lucien Favre
64053 Pau Cedex

S.A. au capital social de 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €
572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

ARVERNE GROUP

Société anonyme

4, chemin de Barincou
64000 Pau

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société ARVERNE GROUP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts et l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARVERNE GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1 de l'annexe aux comptes annuels qui expose les incidences relatives au changement de méthode comptable lié à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation Notes 2.2.2 « Règles et méthodes comptables – Immobilisations financières », 4.3 « Immobilisations financières » et 5 « Liste des filiales et participations » de l'annexe aux comptes annuels	
Point clé de l'audit	Réponse d'audit apportée
Les titres de participation figurent au bilan au 31 décembre 2025 pour une valeur nette comptable de 129.433 milliers d'euros. Comme indiqué au paragraphe 2.2.2 de l'annexe aux comptes annuels, votre société constitue une provision lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est appréciée sur la base d'une approche multicritères : données observables issues d'évaluations indépendantes ou de transaction avec des tiers, quote-part de capitaux propres détenue, juste valeur des actifs et des passifs de la filiale, prévisions de flux futurs de trésorerie actualisés, rentabilité, perspectives d'avenir, avancement des projets et intérêt stratégique pour le Groupe. Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation est un point clé de l'audit, en raison du poids de ces actifs dans les comptes de votre société, et du fait que la détermination de la valeur d'utilité de ces titres requiert de la part de la Direction l'exercice de jugements et l'utilisation d'estimations pour la détermination de cette valeur.	Nos travaux d'audit ont notamment consisté à : • évaluer le caractère approprié de l'approche appliquée par votre société pour évaluer la valeur d'utilité des titres de participations ; • rapprocher la valeur d'utilité retenue pour Lithium de France avec les éléments de valorisation issus de transactions avec les tiers ; • apprécier les modalités d'évaluation des autres lignes de titres de participations et le caractère approprié des hypothèses retenues pour évaluer leur juste valeur ; • apprécier les principales hypothèses retenues, notamment et avec le support de nos spécialistes en évaluation, les différents paramètres sur lesquels se fondent les taux d'actualisation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président-directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société ARVERNE GROUP par les statuts en date du 15 mars 2021 pour le cabinet Deloitte & Associés et par l'assemblée générale du 14 septembre 2023 pour le cabinet KPMG S.A.

Au 31 décembre 2025, le cabinet Deloitte & Associés était dans le 6^{ème} exercice de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG S.A. dans le 3^{ème} exercice, dont respectivement 5 et 3 exercices depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Pau et Paris-La Défense, le 31 mars 2026

Les commissaires aux comptes

KPMG S.A.

Deloitte & Associés

 Nicolas Castagnet

 

Nicolas CASTAGNET

Emmanuel ROLLIN



05

ÉTATS FINANCIERS

5.2 COMPTES SOCIAUX 2025

- 5.2.1 Bilan
- 5.2.2 Compte de résultat
- 5.2.3 Notes annexes aux états financiers des comptes annuels

5.2 COMPTES SOCIAUX 2025

Tous les chiffres sont présentés en milliers d'euros.

5.2.1 BILAN

5.2.1.1 Actif

En milliers d'euros	Note	Brut	Amortissement/ dépréciation	31/12/2025 Net – 12 mois	31/12/2024 Net – 12 mois
Frais d'établissement	3	14 110	6 435	7 675	
Frais d'établissement	3	-	-	-	10 454
Frais de recherche et développement		-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires		-	-	-	-
Fonds commercial		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles		346	42	304	8
Avances sur immobilisations incorporelles		101	-	101	347
Immobilisations incorporelles	4.1	447	42	406	10 809
Terrains		-	-	-	-
Constructions		-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles		280	104	176	199
Immobilisations corporelles en cours		-	-	-	-
Avances sur immobilisations corporelles		-	-	-	-
Immobilisations corporelles	4.2	280	104	176	199
Titres de participations		177 212	47 779	129 433	56 859
Créances rattachées à des participations		2 566	-	2 566	6 518
Autres titres immobilisés		-	-	-	-
Prêts		-	-	-	-
Autres immobilisations financières		281	4	278	115
Immobilisations financières	4.3	180 059	47 782	132 277	63 492
Actif immobilisé		180 786	47 928	132 858	74 500
Avances et acomptes versés sur commandes		-	-	-	-
Clients et comptes rattachés		5 673	110	5 563	2 891
Autres créances		22 666	-	22 666	20 718
Charges constatées d'avance		219	-	219	-
Capital souscrit et appelé, non versé		-	-	-	-
Créances	6.1	28 558	110	28 449	23 609
Valeurs mobilières de placement		28 999	-	28 999	35 367
Disponibilités		14 220	-	14 220	62 491
Disponibilités	6.2	43 219	-	43 219	97 858
Charges constatées d'avance		-	-	-	200
Actif circulant		71 777	110	71 668	121 666
Frais d'émission d'emprunt à étaler		-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations		-	-	-	-
Écarts de conversion actif		-	-	-	-
TOTAL ACTIF		266 673	54 473	212 201	196 166

5.2.1.2 Passif

En milliers d'euros	Note	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
Capital social ou individuel		421	398
Primes d'émission, de fusion, d'apport		215 512	193 214
Écarts de réévaluation		-	-
Réserve légale		40	40
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		4	1
Report à nouveau		(4 497)	535
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		(4 205)	(5 032)
Subventions d'investissement		-	-
Provisions réglementées		93	57
Capitaux propres	7	207 367	189 213
Provisions pour risques		243	396
Provisions pour charges		757	634
Provisions pour risques et charges	8	1 000	1 030
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		27	907
Emprunts et dettes financières divers		3	3
Dettes financières	9.1	30	909
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 317	1 579
Dettes fiscales et sociales		2 337	1 529
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		13	1 624
Autres dettes		137	276
Dettes non financières	9.2	3 804	5 009
Produits constatés d'avance		-	5
Dettes		4 834	6 953
TOTAL PASSIF		212 201	196 166

05

5.2.2 COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros	Note	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
Ventes de marchandises		-	-
Production vendue de biens		-	-
Production vendue de services		3 667	2 150
Chiffre d'affaires	10.1	3 667	2 150
Production stockée		-	-
Production immobilisée		-	-
Subventions d'exploitation		79	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provision		153	970
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		220	-
Autres produits		1 798	139
Avances sur immobilisations corporelles		-	-
Autres produits d'exploitation	10.2	2 251	1 109
Achats de marchandises		-	-
Variation de stock de marchandises		-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements		-	-
Variation de stock de matières premières et autres approvisionnement		-	-
Autres achats et charges externes	10.3	3 942	3 856
Impôts, taxes et versements assimilés	10.4	148	109
Salaires	10.5	3 418	2 320
Cotisations sociales	10.5	1 824	1 474
Dotations aux amortissements	10.6	2 904	2 842
Dotations aux dépréciations des immobilisations		-	-
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant	10.7	-	2 241
Dotations aux provisions pour risques et charges	10.7	-	181
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	10.8	220	-
Autres charges	10.8	492	476
Charges d'exploitation		12 948	13 499
Résultat d'exploitation		(7 030)	(10 240)
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1 196	998
Autres intérêts et produits assimilés		-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		5	113
Différences positives de change		-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 673	3 995
Autres produits financiers		-	-
Produits financiers		2 874	5 106
Dotations financières aux amortissements et provisions		9	108
Intérêts et charges assimilées		0	1
Différences négatives de change		0	0
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		5	158
Charges financières		14	267
Résultat financier	10.9	2 861	4 839
Résultat courant avant impôt		(4 169)	(5 401)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	521
Produits exceptionnels sur opérations en capital		-	248
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles		-	-
Produits exceptionnels		-	769
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-	117
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-	248
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		36	36
Charges exceptionnelles		36	400
Résultat exceptionnel	10.10	(36)	369
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		-	-
Impôts sur les bénéfices	10.11	-	-
RÉSULTAT NET		(4 205)	(5 032)

5.2.3 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS DES COMPTES ANNUELS

NOTE 1	Faits caractéristiques	150	NOTE 9	Dettes	159
1.1	Faits marquants de l'exercice	150	9.1	Dettes financières	159
NOTE 2	Règles et méthodes comptables	150	9.2	Dettes non financières	159
2.1	Impact du changement de méthode comptable sur les états financiers	151	NOTE 10	Résultat	160
2.2	Actif immobilisé	151	10.1	Chiffres d'affaires	160
2.3	Actif circulant	152	10.2	Autres produits d'exploitation	160
2.4	Provisions	152	10.3	Autres achats et charges externes	160
NOTE 3	Frais d'établissement	153	10.4	Impôts et taxes	161
3.1	Variations des valeurs brutes	153	10.5	Charges de personnel	161
3.2	Variations des amortissements et dépréciations	153	10.6	Dotations aux amortissements	161
NOTE 4	Actif immobilisé	153	10.7	Dotations aux provisions et dépréciations d'exploitation	161
4.1	Immobilisations incorporelles	153	10.8	Autres charges d'exploitation	161
4.2	Immobilisations corporelles	153	10.9	Résultat financier	162
4.3	Immobilisations financières	154	10.10	Résultat exceptionnel	162
NOTE 5	Liste des filiales et participations	155	10.11	Impôt sur les sociétés	162
NOTE 6	Actif circulant	155	NOTE 11	Engagement hors bilan	163
6.1	Créances	155	NOTE 12	Liste des crédits baux et locations longue durée	163
6.2	Trésorerie	155	NOTE 13	Autres informations diverses	163
NOTE 7	Capitaux propres	156	13.1	Effectifs moyens	163
7.1	Nombre et valeur nominale des composants du capital social	156	13.2	Rémunérations des dirigeants	163
7.2	Variations des capitaux propres	157	13.3	Transactions avec les parties liées	163
NOTE 8	Provisions pour risques et charges	158	13.4	Attribution d'actions gratuites	164
			13.5	Honoraires des commissaires aux comptes	165
			13.6	Événements postérieurs à la clôture	165

NOTE 1 FAITS CARACTÉRISTIQUES

Les critères de l'entreprise tels que définis par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 concernant l'annexe sont les suivants :

- comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 ;
- durée de l'exercice : 12 mois ;
- durée de l'exercice précédent : 12 mois ;
- total du bilan : 212 200 591 euros ;

- chiffre d'affaires : 3 666 899 euros ;
- effectifs au 31 décembre 2025 : 32.

À défaut de précisions contraires, l'ensemble des informations contenues dans la présente annexe est exprimé en milliers d'euros.

Les comptes du 31 décembre 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 mars 2026 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 17 juin 2026.

1.1 Faits marquants de l'exercice

Entrée de Bpifrance au capital d'Arverne Group

Le 28 mai 2025, Arverne Group a annoncé l'entrée de Bpifrance à son capital par l'acquisition de 1 709 740 actions existantes Arverne Group, représentant 4,29 % du capital et 4,91 % des droits de vote, dans le cadre d'une cession de blocs hors marché.

La société aura notamment pour vocation de réaliser les forages pour le compte de Lithium de France pour sa première campagne.

Signature d'un traité d'apport avec Hydro Energy

Le 17 juillet 2025, Arverne Group et Hydro Energy Invest AS ont signé un traité d'apport aux termes duquel Hydro Energy Invest AS a apporté ses 474 753 actions Lithium de France à Arverne Group en contrepartie d'actions nouvellement émises d'Arverne Group. Cette opération a été réalisée par l'émission de 2 232 288 nouvelles actions d'Arverne Group

au bénéfice d'Hydro Energy Invest AS, pour une valeur de 22 322 880 euros, représentant une valeur de l'action Arverne Group de 10,00 €. Cette opération a été validée par le Conseil d'Administration d'Arverne Group le 30 septembre 2025.

Lithium de France : levée de fonds et série B2

Le 22 septembre 2025, Arverne Group et Equinor ont annoncé leur participation à une levée de fonds de 40 millions d'euros pour Lithium de France. Arverne Group y a participé à hauteur de 30 millions d'euros, et Equinor à hauteur du complément pour 10 millions d'euros.

À la suite de ces deux opérations, Arverne Group dispose d'une participation de 73,83 % dans Lithium de France et Hydro Energy Invest AS détient au moins 5 % du capital d'Arverne Group.

NOTE 2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général de 2014 conformément au règlement ANC n°2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable modifié par le règlement ANC n° 2022-06, en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique du transfert de charges ;
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Ce règlement n'a pas d'impact significatif sur les comptes au 31/12/2025 ni sur la présentation des états financiers.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le PCG, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.1 Impact du changement de méthode comptable sur les états financiers

	2025.12				2025.12
	ANC n°2022-06	[A]	[B]	[C]	Pro-forma
Production vendue	3 667	(282)	-	-	3 385
Chiffre d'affaires	3 667	-	-	-	3 385
Reprises sur amortissements, dépréciations et provision	153	282	-	-	435
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	220	-	(220)	-	-
Autres produits	1 878	-	-	-	1 878
Autres produits d'exploitation	2 251	-	-	-	2 312
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	(220)	-	-	220	-
Charges d'exploitation	(12 948)	-	-	-	(12 948)
Résultat d'exploitation	(7 030)	-	(220)	220	(7 030)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-	220	-	220
Produits exceptionnels	-	-	-	-	220
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-	-	(220)	(220)
Charges exceptionnelles	(36)	-	-	-	(256)
Résultat exceptionnel	(36)	-	220	(220)	(36)
RÉSULTAT NET	(5 205)	-	-	-	(5 205)

[A] : Transfert de charges d'exploitation directement vers les filiales du groupe.

[B] : Produit de cession des immobilisations incorporelles
[C] : VNC des immobilisations incorporelles cédées

2.2 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée comme suit :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ;
- les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;

- les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à la valeur vénale ;
- les actifs acquis par voie d'échange ou d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans l'acte.

2.2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

L'amortissement pratiqué, linéaire, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont pratiqués selon les durées et modes suivants :

Catégorie	Mode	Durée
Frais d'établissement	Linéaire	5 ans
Autres incorporels	Linéaire	3 à 5 ans
Agencement des locaux	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans

2.2.2 Immobilisations financières

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur prix d'achat. Les honoraires d'acquisition des titres de participation sont intégrés au coût de revient des titres. Ces coûts sont amortis sur une période de cinq ans par le biais d'un amortissement dérogatoire.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. Une dépréciation est alors comptabilisée à hauteur de l'écart constaté. Les créances détenues vis-à-vis des filiales sont également dépréciées si nécessaire et, le cas échéant, une provision pour risques et charges est éventuellement comptabilisée en complément.

La Société apprécie la valeur d'utilité des titres au travers d'une approche multicritères (données observables issues d'évaluations indépendantes ou de transaction avec des tiers, quote part de capitaux propres détenue, juste valeur des actifs et des passifs de la filiale, rentabilité, perspectives d'avenir, avancement des projets et intérêt stratégique pour le Groupe).

Les actions souscrites dans le cadre du contrat de liquidité sont valorisées « au premier entré premier sorti ».

2.3 Actif circulant

2.3.1 Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

2.3.2 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées pour leur valeur nominale.

2.4 Provisions

2.4.1 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsque l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

2.4.2 Indemnités de départ à la retraite

Compte tenu de la législation française, la seule obligation de la Société en termes d'engagements de retraite est le versement à ses salariés d'une indemnité lors de leur départ à la retraite calculée selon la convention collective SYNTEC.

Ces engagements de retraite sont évalués conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Ils sont réalisés annuellement par un cabinet indépendant selon une méthode actuarielle. Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur de l'entité, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres

économiques, sociaux et techniques propres à la Société calculs intègrent principalement les paramètres suivants :

- Paramètres économiques :
 - Rémunération constante pour la catégorie : cadres,
 - Rémunération constante pour la catégorie : non - cadres ;

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette des sommes investies est de : 3.96 %.

- Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :

- 64 ans pour la catégorie : cadres,
- 64 ans pour la catégorie : non-cadres,

Le taux de charges sociales patronales est :

- 45 % pour la catégorie : cadres,
- 28 % pour la catégorie : non-cadres,

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

- Paramètres techniques :

- l'année des calculs retenue est 2025,
- la table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2017-2019,
- la méthode de calcul retenue est la méthode : prospective (méthode des unités de crédit projetées).

NOTE 3 FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

3.1 Variations des valeurs brutes

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions	Cessions	Transferts	31/12/2025
Frais d'établissement	14 075	35	-	-	14 110
TOTAL	14 075	35	-	-	14 110

3.2 Variations des amortissements et dépréciations

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions	Cessions	Transferts	31/12/2025
Frais d'établissement	3 621	2 814	-	-	6 435
TOTAL	3 621	2 814	-	-	6 435

NOTE 4 ACTIF IMMOBILISÉ

4.1 Immobilisations incorporelles

4.1.1 Variations des valeurs brutes

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions	Cessions	Transferts	31/12/2025
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	14	-	-	332	346
Immobilisations incorporelles en cours	347	323	237	(332)	101
TOTAL	361	323	237	-	447

Les 332 milliers d'euros d'immobilisations incorporelles activées au cours de l'exercice concernent :

- l'activation pour 101 milliers d'euros pour le développement de l'outil SIRH ;

- le développement du nouvel ERP pour 126 milliers d'euros.

Les 237 milliers d'euros de cessions concernent pour l'essentiel le transfert de l'activité GMI vers 2gré.

4.1.2 Variations des amortissements et dépréciations

En milliers d'euros	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Transferts	31/12/2025
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	6	36	-	-	42
TOTAL	6	36	-	-	42

4.2 Immobilisations corporelles

4.2.1 Variations des valeurs brutes

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions	Cessions	Transferts	31/12/2025
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	249	31	-	-	280
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances sur immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
TOTAL	249	31	-	-	280

4.2.2 Variations des amortissements et dépréciations

En milliers d'euros	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Transferts	31/12/2025
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	50	54	-	-	104
TOTAL	50	54	-	-	104

4.3 Immobilisations financières

4.3.1 Variations des valeurs brutes

En milliers d'euros	31/12/2024	Acquisitions	Cessions	Transferts	31/12/2025
Participations selon la méthode de mise en équivalence	-	-	-	-	-
Titres de participations	104 637	72 575	-	-	177 212
Créances rattachées à des participations	6 518	467	4 419	-	2 566
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Contrat de liquidité	47	262	157	-	151
Autres immobilisations financières	69	70	9	-	130
TOTAL	111 270	73 374	4 585	-	180 059

La hausse des titres pour 72 575 milliers d'euros correspond à :

- des augmentations sur les participations historiques d'Arverne Group :
 - 52 323 milliers d'euros concernent Lithium de France avec la série B2 et la remontée de l'actionnaire historique de Lithium de France, Hyrdo, sur Arverne Group ;
- des recapitalisations sur différentes filiales (par incorporation de créances) :
 - 2gré pour 14 251 milliers d'euros ,
 - DrillHeat pour 3 803 milliers d'euros,
 - DrillDeep pour 2 198 milliers d'euros.

La diminution des créances rattachées à des participations s'explique par la remontée de la créance 2gré dans les titres pour 4 419 milliers d'euros pour donner suite à la recapitalisation ayant eu lieu sur cette même filiale.

Les 467 milliers d'euros concernent le rachat des dettes bancaires de Geoven pour une valeur de 4 600 milliers d'euros. Cette dette bancaire acquise a été totalement remboursée sur l'exercice, en plus de celle précédemment acquise de 2gré.

À la clôture de l'exercice 2025, la Société dispose de 30 125 actions sur son contrat de liquidité dont le cours à cette date est de 4.90 euros par action, soit une valorisation de marché de 148 milliers d'euros contre une valeur comptable de 151 milliers d'euros. Une provision pour moins-value latente a donc été comptabilisée au 31 décembre 2025, pour 4 milliers d'euros.

4.3.2 Variations des dépréciations

En milliers d'euros	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Transferts	31/12/2025
Participations selon la méthode de mise en équivalence	-	-	-	-	-
Titres de participations	47 779	-	-	-	47 779
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Contrat de liquidité	-	9	5	-	4
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL	47 779	9	5	-	47 782

Les dépréciations d'immobilisations au 31 décembre 2025 concernent essentiellement les titres de participations :

- 25 milliers d'euros pour les titres d'Arverne Worldwide ;
- 47 754 milliers d'euros sur les titres de 2gré.

Les analyses réalisées n'ont pas conduit à modifier les dépréciations de titres comptabilisées.

NOTE 5 LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En milliers d'euros	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Q/P du capital détenue	Valeur comptables des titres détenus		Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice
				Brute	Nette				
Arverne Drilling Services	2 168	(4 359)	100 %	2 168	2 168	-	23 789	(2 558)	-
Lithium de France	513	73 009	74 %	97 036	97 036	-	157	(8 490)	-
AR Worldwide	50	(175)	49 %	25	-	-	-	(8)	-
DrillHeat	8 179	(8 077)	50 %	4 089	4 089	108	5 151	(1 671)	-
2gré	13 197	(2 554)	100 %	70 186	22 432	-	872	(2 588)	-
Mory Énergies	20	(14)	100 %	20	20	-	-	(5)	-
SCI Arverne Immobilier	10	(199)	99,90 %	10	10	-	120	(75)	-
DrillDeep	4 900	(2 022)	75 %	3 678	3 678	-	-	(809)	-
SCI Lithium de France immobilière	10	10	0,01 %	0	0	-	410	10	-

NOTE 6 ACTIF CIRCULANT

6.1 Créances

En milliers d'euros	31/12/2024	Variation exercice	31/12/2025	Maturité	
				< 1 an	> 1 an
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Créances clients	2 869	2 672	5 541	5 541	-
Clients douteux ou litigieux	132	-	132	132	-
Clients et comptes rattachés	3 001	2 672	5 673	5 673	-
Personnel et comptes rattachés	92	(92)	-	-	-
Organismes sociaux	-	3	3	3	-
TVA	292	(113)	178	178	-
Autres impôts et taxes assimilés	-	-	-	-	-
Autres créances d'exploitation	141	(49)	92	92	-
Charges constatées d'avances	200	20	219	219	-
Autres créances d'exploitation	725	(231)	493	493	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-
Groupe et associés	21 943	449	22 392	22 392	-
Créances sur cession immobilisations	-	-	-	-	-
Autres créances diverses hors exploitation	-	-	-	-	-
Capital appelé non versé	-	-	-	-	-
Autres créances hors exploitation	21 943	449	22 392	22 392	-
TOTAL	25 668	2 890	28 558	28 558	-

Les créances clients pour 5 541 milliers d'euros sont essentiellement des créances intra-groupes. La hausse est essentiellement portée par 2gré.

La créance douteuse pour 132 milliers d'euros est entièrement dépréciée dans les comptes et est relative à la filiale AR Worldwide.

La variation de 449 milliers d'euros sur les comptes courants est relativement faible du fait des recapitalisations de certaines filiales.

6.2 Trésorerie

En milliers d'euros	31/12/2024	Variation exercice	31/12/2025
Valeurs mobilières de placement	35 367	(6 368)	28 999
Disponibilités	62 491	(48 271)	14 220
TOTAL	97 858	(54 639)	43 219

NOTE 7 CAPITAUX PROPRES

7.1 Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	31/12/2024	Créées	Remboursées	Autres	31/12/2025
Actions de préférences A1	-	-	-	-	-
Actions de préférences A2	1 835 553	-	-	-	1 835 553
Actions de préférences A3	1 835 556	-	-	-	1 835 556
Actions de préférences A4	1 376 667	-	-	-	1 376 667
Actions de préférence B	-	-	-	-	-
Actions ordinaires A0	34 786 517	2 241 788	-	-	37 028 305
TOTAL	39 834 293	2 241 788	-	-	42 076 081
Valeur nominale	0,01	-	-	-	0,01
Capital social	398 343	-	-	-	420 761

	BSAR A	BSAR B
Date de délégation par l'Assemblée Générale	16/06/2021	16/06/2021
Date de subdélégation par le Conseil d'Administration	17/06/2021	17/06/2021
Date d'émission par décision du Président	22/06/2021	22/06/2021
Date d'expiration	5 ans	5 ans
Nombre de bons de souscription d'actions accordés	575 460	20 650 000
En cours au 1^{er} janvier 2025	575 460	20 648 452
Exercé	-	-
En cours au 31 décembre 2025	575 460	20 648 452

Les 2 241 788 nouvelles actions créées correspondent :

- aux 2 232 288 actions souscrites par Hydro Energy en échange de toutes ses actions Lithium de France échangées à Arverne Group le 10 octobre 2025 ;
- aux 9 500 actions créées à la suite de l'arrivée à échéance du plan d'AGA 2 de 2023.

7.2 Variations des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital social	Prime capital	Primes émission	Primes fusion	Primes d'apport	Réserves légales	Autres réserves	RAN	Résultat de l'exercice	Dérogatoire	Capitaux propres
Capital Social souscrit appelé versé	398	-	-	-	-	-	-	-	-	-	398
Primes liées au capital social	-	54 050	-	-	-	-	-	-	-	-	54 050
Primes d'émission	-	-	98 736	-	-	-	-	-	-	-	98 736
Primes de fusion	-	-	-	40 428	-	-	-	-	-	-	40 428
Primes d'apport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserves légales	-	-	-	-	-	40	-	-	-	-	40
Autres réserves	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
Report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-	535	-	-	535
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	(5 032)	-	(5 032)
Dérogatoire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	57	57
31/12/2024	398	54 050	98 736	40 428	-	40	1	535	(5 032)	57	189 213
Affectation du résultat 31/12/2024	-	-	-	-	-	-	-	(5 032)	5 032	-	-
AGA2023-2 - Acquisition définitive	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-
AGA2025- 1/2/3 - Prélèvement pour émission future - 30/09/2025	-	-	(3)	-	-	-	3	-	-	-	-
Augmentation K HYDRO - 10/10/2025	22	-	-	-	22 301	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	(4 205)	-	(4 205)
Dotation dérogatoire 2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	36	36
31/12/2025	421	54 050	98 733	40 428	22 301	40	4	(4 497)	(4 205)	93	207 367

NOTE 8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers d'euros	31/12/2024	Dotation	Reprise		31/12/2025
			Utilisée	Non utilisée	
Litiges	215	-	-	-	215
Garanties données aux clients	-	-	-	-	-
Pertes sur marchés à terme	-	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-	-
Autres risques	181	-	153	-	27
Provision pour risques	396	-	-	-	243
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-	-
Renouvellement des immobilisations	-	-	-	-	-
Gros entretien ou grandes révisions	-	-	-	-	-
Autres charges	634	153	14	16	757
Provision pour charges	634	153	14	16	757
TOTAL	1 030	153	167	16	1 000
<i>Dont exploitation</i>		153	167	16	
<i>Dont financier</i>					
<i>Dont exceptionnel</i>					

Les provisions pour risques et charges concernent :

- des litiges prud'hommaux pour 61 milliers d'euros ;
- des litiges fournisseurs pour 154 milliers d'euros ;
- des indemnités salariales pour 27 milliers d'euros ;
- la contribution patronale de 30 % sur la comptabilisation des cinq plans d'attribution gratuite d'actions décidés en juillet 2023, mars 2025 et septembre 2025 (Cf. Note 13.4), pour un total de 757 milliers d'euros.

NOTE 9 DETTES

9.1 Dettes financières

En milliers d'euros	31/12/2024	Variation exercice	31/12/2025	Maturité		
				< 1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	907	(879)	27	27	-	-
Dépôt et cautionnement reçu	3	-	3	-	-	3
Groupe et associés (long terme)	-	(0)	-	-	-	-
Concours bancaires	-	(0)	-	-	-	-
Dettes financières	909	(879)	30	27	-	3

Les dettes financières se composent essentiellement d'un PGE pour 27 milliers d'euros.

Sur l'exercice 2025 Arverne Group a acquis 4 600 milliers d'euros de dettes bancaires de la société Géoven pour le prix de 467 milliers d'euros. 1 300 milliers d'euros ont été versés par le Groupe aux anciennes banques de Géoven et 2gré, soldant ainsi la totalité de la dette.

Pour rappel, à la suite du plan de sauvegarde de la société Géoven, Arverne Group s'est portée acquéreuse de 36 711 milliers d'euros des 41 311 milliers d'euros de dettes bancaires de la société pour le prix de 2 000 milliers d'euros. La première échéance de remboursement auprès des banques, pour 750 milliers d'euros a été payée le 17 mars 2023 et la seconde, pour 417 milliers d'euros, le 27 juin 2024. Le solde a été versé sur 2025

9.2 Dettes non financières

En milliers d'euros	31/12/2024	Variation exercice	31/12/2025	Maturité	
				< 1 an	> 1 an
Fournisseurs et comptes rattachés	1 579	(262)	1 317	1 317	-
Personnel et comptes rattachés	487	188	675	675	-
Organismes sociaux	411	206	617	617	-
TVA	473	424	897	897	-
Autres impôts	158	(57)	101	101	-
Autres dettes d'exploitation	276	(92)	184	184	-
Dettes d'exploitation	3 385	406	3 791	3 791	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations	1 624	(1 611)	13	13	-
Groupe et associés (court terme)	-	-	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-	-	-
Dettes hors exploitation	1 624	(1 611)	13	13	-
TOTAL	5 009	(1 205)	3 804	3 804	-

Les dettes sur immobilisations pour 1 624 milliers d'euros concernaient le complément de prix à verser à l'ancien actionnaire de la société 2gré.

Pour rappel, le *Share Purchase Agreement* signé le 31 janvier 2023 entre Arverne Group SAS et la Compagnie des Châteaux prévoit deux compléments de prix à verser par l'acquéreur au cédant en fonction de deux faits générateurs :

- le démarrage d'un premier puits, comme complément de prix n° 1 pour 1 624 milliers d'euros, avec une probabilité de réalisation certaine ;
- le redémarrage de la centrale de Vendenheim avant le 31 décembre 2027 et est calculé sur le *free cash flow* (flux de trésorerie) qui serait généré par l'exploitation de la centrale, pendant une durée maximale

de 10 ans et dans la limite de 23,8 millions d'euros. Le versement de ce complément de prix est cumulativement subordonné (i) au remboursement des fonds investis dans le projet par Arverne Group ainsi que de nouvelles dettes bancaires qui pourraient être souscrites, et ce dans la limite de 1 million d'euros par an, (ii) au paiement préalable des sommes dues aux créanciers des procédures de sauvegarde des sociétés 2gré et Geoven. Ce complément de prix est non comptabilisé car considéré comme non probable à la date de clôture.

Avec le début du forage sur Lithium de France, le 24 novembre 2025, le premier fait générateur a été déclenché, entraînant le paiement des 1 624 milliers d'euros.

NOTE 10 RÉSULTAT

10.1 Chiffres d'affaires

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue de biens	-	-
Production vendue de services	3 667	2 150
Chiffre d'affaires	3 667	2 150

Le chiffre d'affaires sur l'exercice correspond majoritairement à des facturations de prestations de services aux filiales du Groupe, ainsi qu'à la facturation de mandats de présidence.

10.2 Autres produits d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	79	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provision	153	970
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	220	-
Autres produits	1 798	139
Avances sur immobilisations corporelles	-	-
Autres produits d'exploitation	2 251	1 109

Les autres produits d'exploitation concernent pour l'essentiel :

- les reprises de provisions d'exploitation pour 153 milliers d'euros (Cf. Note 7) ;
- les cessions d'immobilisations pour 220 milliers (essentiellement l'activité GMI pour 219 milliers d'euros) ;
- les subventions d'exploitation pour 79 milliers ;
- La reprise du compte courant DrillHeat pour 1 750 milliers d'euros à la suite de la recapitalisation.

10.3 Autres achats et charges externes

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Sous-traitance d'activité	420	403
Fournitures	77	-
Locations, charges locatives et de copropriété	630	415
Assurances	159	152
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 040	2 387
Entretien	39	-
Publicité et relation publique	132	105
Déplacements, missions et réceptions	258	163
Services bancaires	62	31
Divers	125	199
Autres achats et charges externes	3 942	3 856

Les autres achats et charges externes sont globalement stables (hausse de 86 milliers d'euros) :

- La principale baisse concerne les honoraires pour 424 milliers d'euros. Le recours à de nouveaux prestataires pour 402 milliers d'euros sur l'exercice est compensé par la fin de certaines prestations pour 698 milliers d'euros et la diminution d'honoraires pour 129 milliers d'euros par rapport à 2024 ;
- Tous les autres postes sont en hausses pour 508 milliers d'euros avec notamment :
 - les locations pour 214 milliers d'euros : essentiellement expliquée par de nouveaux contrats de crédit-bail sur le matériel informatique (+ 95 milliers d'euros), sur les voitures (+ 22 milliers d'euros) et les locations immobilières à Pau (+ 73 milliers d'euros),
 - les déplacements pour 94 milliers d'euros, en lien avec la hausse des effectifs.

10.4 Impôts et taxes

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Contribution Économique Territoriale (CET)	3	0
Impôts et taxes sur rémunérations	76	75
Taxes foncières	11	2
Taxes sur les véhicules de sociétés	13	2
Autres impôts et taxes	45	29
Impôts et taxes	148	109

La hausse des impôts et taxes de 39 milliers d'euros s'explique essentiellement par la hausse sur l'exercice de la non-récupération de TVA déductible (6 milliers d'euros) et les taxes sur véhicules de société (13 milliers d'euros).

10.5 Charges de personnel

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Salaires	3 418	2 320
Charges sociales	1 824	1 474
Impôts et taxes	5 242	3 794

La hausse des charges de personnels est directement attribuable à la hausse des effectifs.

10.6 Dotations aux amortissements

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Dotations sur immobilisations incorporelles	2 850	2 819
Dotations sur immobilisations corporelles	54	23
Dotations aux amortissements	2 904	2 842

Les dotations aux amortissements concernent essentiellement le début d'amortissement des frais de Fusion.

10.7 Dotations aux provisions et dépréciations d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant	-	2 241
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	181
Dotations aux provisions et dépréciations d'exploitation	-	2 422

La dépréciation de l'actif circulant, en 2024, pour 2 241 milliers d'euros concernait le compte courant DrillHeat.

10.8 Autres charges d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
VNC des immos corp/incorp cédées	220	-
Jetons de présence	395	457
Charges diverses de gestion courante	97	20
Dotations aux provisions et dépréciations d'exploitation	713	476

La hausse des autres charges d'exploitation pour 237 milliers d'euros s'explique essentiellement par le changement de plan comptable et la remontée des cessions d'immobilisation en exploitation.

10.9 Résultat financier

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 196	998
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur dépréciation et provisions	5	113
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 673	3 995
Autres produits financiers	-	-
Produits financiers	2 874	5 106
Dotations financières aux amortissements et provisions	9	108
Intérêts et charges assimilées	0	1
Différences négatives de change	0	0
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5	158
Charges financières	14	267
Résultat financier	2 861	4 839

Les produits financiers pour 2 874 milliers d'euros concernent essentiellement :

- des revenus de comptes courants pour 1 141 milliers d'euros contre 998 milliers d'euros sur l'exercice 2024 ;
- des revenus de comptes à termes pour 944 milliers d'euros contre 3 768 milliers d'euros sur l'exercice 2024 ;
- des revenus sur des fonds communs de placements (FPC) pour 729 milliers d'euros contre 227 milliers d'euros sur 2024.

10.10 Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Cession des titres Arverne Drilling	-	-
Annulation dette fournisseur	-	515
Charges sur exercice antérieur	-	(113)
Amortissements dérogatoires	(36)	(36)
Autres	-	2
Résultat exceptionnel	(36)	369

Sur 2025, il ne reste plus que les amortissements dérogatoires du fait du nouveau règlement ANC.

10.11 Impôt sur les sociétés

En milliers d'euros	Résultat avant impôt	Charge d'impôt	Résultat net comptable
Résultat d'exploitation	(7 030)	-	(7 030)
Quote-part de résultat sur opérations en commun	-	-	-
Résultat financier	2 861	-	2 861
Résultat exceptionnel	(36)	-	(36)
Participation des salariés	-	-	-
Résultat	(4 205)	-	(4 205)

NOTE 11 ENGAGEMENT HORS BILAN

Les engagements hors bilan du Groupe sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Cautionnement solidaire	19 305	19 305
Garantie Maison Mère/lettre de confort	108	108
Garantie à première demande	92	92
Engagements donnés	19 505	19 505

Les 19 millions d'euros de cautionnement solidaire correspondent à un acte de cautionnement solidaire d'Arverne Group envers les permis exclusifs de recherche de Lithium de France « les Coteaux » et « les Coteaux Minéraux ».

Il n'y a pas d'engagement reçu.

NOTE 12 LISTE DES CRÉDITS BAUX ET LOCATIONS LONGUE DURÉE

Type de bien	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total
	de l'exercice	cumulées	< 1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans	
Biens immobiliers	271	476	124	-	-	-
Informatique	133	180	157	308	-	466
Véhicules	46	64	40	54	-	94
TOTAL	449	721	321	362	-	560

NOTE 13 AUTRES INFORMATIONS DIVERSES

13.1 Effectifs moyens

Les effectifs correspondent aux effectifs moyens de la période comprenant les CDD et CDI en équivalents temps plein sur Arverne Group. Ils se présentent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Cadres	24	15
Non-cadres	5	3
Effectif moyen sur l'exercice au 31 décembre	29	18

13.2 Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations comptabilisées en charges pour les principaux dirigeants, correspondant aux membres du Comité Exécutif d'Arverne Group et aux membres du Conseil d'Administration, sont les suivantes :

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Salaires et traitements	2 166	1 819
Charges sociales payées par l'employeur	887	714
Rémunération des dirigeants	3 053	2 533

13.3 Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont :

- les filiales du Groupe ;
- les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité de direction (voir Note 12.2).

La Société entretient des relations habituelles, dans le cadre de la gestion courante du Groupe, avec l'ensemble de ses filiales.

Le détail des transactions avec les parties liées est présenté ci-dessous.

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires	3667	2 145
Autres produits	219	157
Autres achats et charges externes	(157)	(21)
Autres charges	(492)	(476)
Résultat financier	1 141	998
Principales transactions avec les parties liées – compte de résultat	4 377	2 803

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations en cours	0	35
Créances clients	5 668	2 886
Autres créances	20 392	26 803
Principales transactions avec les parties liées – actif	26 060	29 725

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Dettes fournisseurs	143	65
Dettes fiscales et sociales	70	172
Autres dettes	137	276
Principales transactions avec les parties liées – passif	350	513

13.4 Attribution d'actions gratuites

Au cours de l'exercice 2025, quatre nouveaux plans ont été accordés et un plan de 2023 est arrivé à son terme.

	AGA2023 - plan 1	AGA 2023 - plan 2	AGA 2025 - plan 1	AGA 2025 - plan 2	AGA 2025 - plan 3	AGA 2025 - plan 4
Date de délégation par l'Assemblée Générale	29/06/2023	14/09/2023	07/06/2024	07/06/2024	07/06/2024	07/06/2024
Date de subdélégation par le Conseil d'Administration	non applicable	19/09/2023	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Date d'attribution par décision du Président	27/07/2023	19/09/2023	26/03/2025	26/03/2025	26/03/2025	24/09/2025
Période d'acquisition	3 ans	2 ans	2 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Date d'acquisition	27/07/2026	19/09/2025	26/03/2027	26/03/2028	26/03/2028	24/09/2028
Nombre d'actions gratuites accordé (retraité)	658 217	10 700	-	-	-	-
En cours au 1^{er} janvier 2025	658 217	10 700	-	-	-	-
Accordé	-	-	90 000	35 500	150 000	160 000
Périmé	44 160	-	14 000	-	20 400	21 760
Sortie	57 158	1 200	20 000	-	-	-
Définitivement acquis	-	9 500	-	-	-	-
En cours au 31 décembre 2025	556 899	-	56 000	35 500	129 600	138 240
Prix unitaire de souscription (en euros)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Juste valeur unitaire en date d'octroi	10,00	11,50	4,00	4,00	4,00	5,15

La hausse du nombre d'actions entre 2024 et 2025 s'explique par :

- la mise en place de quatre nouveaux plans : 435 500 actions supplémentaires ;
- la non-réalisation de certaines conditions de performance pour 100 320 actions ;
- l'arrivée à échéance d'un plan (9 500 actions) ;
- des sorties d'effectifs pour 78 358 actions.

13.5 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires versés par le Groupe à ses commissaires aux comptes se répartit ainsi :

	KPMG	DELOITTE	2025.12	KPMG	DELOITTE	2024.12
Certifications des comptes individuels	13	13	26	13	13	25
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	-	9	9	15	8	23
Honoraires Commissaires aux comptes	13	22	35	28	21	48

13.6 Événements postérieurs à la clôture

Le 26 mars 2026, Arverne a annoncé la mise en place d'un emprunt obligataire sous la forme d'obligations remboursables en actions nouvelles de la Société ou par remise d'actions existantes Lithium de France et 2gré ou en numéraire à échéance au 30 juin 2027 (reportable 6 mois) pour un montant maximum en principal de 50.000.000 € (les « ORANE », pour répondre au financement des besoins d'exploitation et d'investissement de la Société, dans l'attente et en prévision de la réalisation d'une augmentation de capital.

Une première tranche d'environ 30 millions d'euros sera souscrite par Bpifrance, Eiffel Investissement, ADEME Invest et Crédit Mutuel Equity, les actionnaires historiques d'Arverne.

Les termes et conditions des ORANE faisant partie du contrat de souscription conclu le 25 mars 2026 notamment avec Arosco SARL (société contrôlée par M. Pierre Brossollet) et avec ADEME Investissement SAS sont résumés ci-après :

- taux d'intérêt de 7% par an entièrement capitalisé ;
- en cas de réalisation d'une augmentation de capital en numéraire de la Société d'au moins 50 millions d'euros et sous la forme d'une

opération de marché, remboursement en actions nouvelles de la Société uniquement ;

- en cas de réalisation d'une augmentation de capital en numéraire de la Société d'au moins 50M€ réservée à un ou plusieurs investisseurs dénommés ou réalisée auprès d'un nombre d'investisseurs institutionnels limité sans construction d'un livre d'ordres, au choix des porteurs : (i) remboursement immédiat en actions nouvelles de la Société¹ ou (ii) remboursement à la date d'échéance en actions nouvelles de la Société ou en actions existantes Lithium de France et 2gré (pour des quotes-parts respectives de 75% et 25% de la valeur de remboursement) détenues par la Société.

- à l'arrivée de la date d'échéance, au choix des porteurs : (i) remboursement en numéraire, ou (ii) remboursement en actions nouvelles de la Société ou (iii) remboursement en actions existantes Lithium de France et 2gré (pour des quotes-parts respectives de 75% et 25% de la valeur de remboursement) détenues par la Société.

La réalisation de cette opération est soumise à l'approbation de l'assemblée générale du 17 juin 2026 et aux autres conditions suspensives usuelles.